

Dispositif Platon :

Recommandations relatives aux formats des fichiers déposés par les éditeurs

La loi DADVSI a introduit une **exception au droit d'auteur**¹ en faveur des personnes handicapées.

Sur demande d'un organisme agréé et dans un délai maximal de deux mois, **les éditeurs sont tenus de fournir sur la plateforme PLATON**² gérée par la Bibliothèque nationale de France **les fichiers numériques** des œuvres imprimées dont le dépôt légal date de moins de dix ans.

Les éditeurs, par la voix du Syndicat national de l'édition, mènent à bien de nombreuses actions en faveur de l'accès au livre pour les personnes aveugles ou malvoyantes : citons notamment le dépôt croissant de fichiers en format XML dans Platon et la mobilisation d'éditeurs toujours plus nombreux à participer à « la rentrée littéraire accessible pour tous » initiée en 2013.

La présente note est destinée à informer les responsables des maisons d'édition sur les bonnes pratiques à adopter en matière de fichiers transmis dans le dispositif Platon. Ils pourront ainsi relayer des consignes précises en interne auprès des interlocuteurs désignés à la plateforme Platon.

Les ouvrages en noir et blanc

Privilégier le dépôt de fichiers en format XML

Plusieurs maisons d'édition produisent des fichiers XML de leurs ouvrages. Les prestataires techniques spécialisés dans l'édition (NordCompo, Jouve...) produisent pour la plupart un fichier XML en même temps que le PDF imprimeur demandé. **L'XML est un format « structuré ».**

L'XML (*eXtensible Markup Language*) utilise des balises pour décrire le contenu des documents. Il dissocie contenu et présentation. Ce principe permet de décliner un même fichier dans différents formats ayant leurs propres règles d'affichage (livres numériques, sites internet, applications...).

L'XML facilite la conversion multiple vers différents formats, il représente donc des avantages pour

- ❖ **Les éditeurs** qui peuvent automatiser et multiplier la conversion du livre dans les différents formats destinés au lecteur final.
- ❖ **Les associations agréées** qui peuvent convertir plus efficacement les fichiers fournis dans les formats demandés par leurs adhérents : audio, braille ou gros caractère.
Les associations réalisent ainsi un gain de temps et d'argent leur permettant de mettre à disposition des lecteurs les livres demandés dans les meilleurs délais.

➔ Le coût d'adaptation d'un format PDF ou ePub est 5 fois supérieur à celui de l'adaptation d'un format XML. La viabilité du dispositif juridique et technique mis en place est ainsi démontrée par l'aptitude croissante des éditeurs à déposer prioritairement des fichiers en format XML.

Pour plus d'informations sur l'intérêt dans le processus d'adaptation de bénéficier des formats XML plutôt qu'ePub, voir la note rédigée par Alex Bernier de l'association BrailleNet³.

Lorsqu'une maison d'édition (ou son prestataire technique de production) possède une version des livres au format XML, il est expressément recommandé de déposer ce format dans la plateforme PLATON.

¹ <http://www.sne.fr/enjeux/les-exceptions-au-droit-dauteur/>

² <https://exceptionhandicap.bnf.fr/platon-web/>

³ http://www.sne.fr/wp-content/uploads/2014/07/XML-versus-EPUB-production-livres-adapt%C3%A9s_Bernier.pdf

Le format ePub

Certaines maisons d'édition produisent du format ePub sans passer par la production d'un fichier XML.

L'ePub (*electronic publication*) est un format ouvert standardisé pour les livres numériques conçu pour faciliter la mise en page du contenu.

Lorsqu'une maison d'édition (ou son prestataire technique de production) ne possède pas de version des livres au format XML, il est recommandé de déposer le format ePub dans la plateforme PLATON.

Le format PDF

Lorsqu'une maison d'édition ne possède pas de version structurée (XML ou ePub) des livres demandés, il est recommandé de déposer le format PDF dans la plateforme PLATON.

Les ouvrages illustrés

1. Des maisons d'édition produisent des ouvrages illustrés à partir de formats structurés (XML, ePub 3...).

Il est alors recommandé de déposer ces formats selon les mêmes principes que ceux présentés dans le paragraphe sur « les ouvrages en noir et blanc ».

2. Plusieurs maisons d'édition ne produisent qu'un format PDF.

Lorsqu'une maison d'édition ne possède pas de version structurée (XML) ou ePub des livres demandés, il est recommandé de déposer le format PDF dans la plateforme PLATON.

Les manuels scolaires

Les manuels scolaires possèdent des structures complexes basées sur des compositions visuelles porteuses de sens.

Il est recommandé de déposer le format natif InDesign dans la plateforme PLATON.

Un dispositif sécurisé

La BnF a reçu par décret la mission d'organiser **les transferts et le stockage sécurisés des fichiers numériques** des œuvres imprimées demandés par les organismes d'adaptation agréés et déposés par les éditeurs sur la plateforme PLATON.

Les personnes privées handicapées n'ont donc pas accès directement à la plateforme. Elles accèdent aux documents adaptés, par l'intermédiaire des **organismes transcripteurs agréés**⁴ qui doivent notamment

- ✓ apporter la preuve de la sécurisation des fichiers sources et de leur traitement, des fichiers adaptés et de leur transmission aux bénéficiaires handicapés ;
- ✓ garantir une consultation strictement personnelle des œuvres adaptées ;
- ✓ détruire les fichiers sources mis à leur disposition sur PLATON une fois effectué le travail de conception, de réalisation et de communication de supports au bénéfice des personnes handicapées.

Pour plus d'informations sur l'accessibilité des livres pour les personnes aveugles ou malvoyantes, consulter le site du SNE :

<http://www.sne.fr/enjeux/accessibilite-des-livres-pour-les-aveugles-et-les-handicapes-visuels/>

⁴ http://www.exception.handicap.culture.gouv.fr/structures_agreees.html